



# Compte-rendu du rendez-vous de quartier

## SABLONS CHANTOURNE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ». Le rendez-vous du quartier Sablons Chantourne s'est déroulé le **mardi 19 septembre 2023**. 16 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, les adjoints Jean-Luc Petitclerc et Bernard Dupré et la conseillère Elisabeth Wolf.

### Introduction du Maire

Au Cadran solaire, les 106 logements étudiants accueilleront les premiers résidents à partir d'octobre 2023, et la brasserie universitaire ouvrira début 2024. Un bâtiment de l'Université Grenoble Alpes destiné à la recherche en santé (personnes âgées) est en cours de construction.

Côté chemin de l'Agnelas, des logements sont prévus mais le permis de construire n'a pas encore été déposé.

Les squatteurs installés dans l'ancien restaurant du Crous boulevard de Chantourne ont été relogés cet été.

Concernant le projet de construction de la nouvelle école maternelle en lieu et place de l'ancienne école Brise des Neiges, l'abattage du cèdre est suspendu, afin de prendre le temps des explications et de trouver la meilleure solution possible.

Dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Naturels (validé par le préfet en 2022), la ville est dans l'obligation de réaliser des travaux de protection contre les chutes de blocs, avec la pose de filets ou merlons, dans le secteur des coteaux. En partie basse de la commune, la préfecture travaille toujours sur la révision du plan de prévention des risques inondation de l'Isère, qui précisera les possibilités de construction.

### Mobilités

Les travaux de continuité de la piste cyclable entre le carrefour des Hôpitaux et le rond-point de Décathlon sont prévus par la Métro pour 2024-2025.

Les habitants insistent sur la très forte affluence de voitures et vélos avec une dangerosité au niveau du feu tricolore, à la sortie du Manhattan. Les services de la commune vont se rapprocher de la Métro pour étudier un phasage spécifique du feu, afin de faciliter la cohabitation entre vélos et voitures.

Boulevard de la Chantourne, le passage piéton n'est pas bien situé, les riverains font remarquer qu'un second est marqué au sol mais peu visible, et s'interrogent sur le plus judicieux à conserver par rapport à la position de l'arrêt de bus. Le passage piéton peu visible n'a pas été repeint alors que c'est le cas pour les places de parking. Les services techniques feront un point avec la Métro.

Le portique du passage Ricou a été emporté une nouvelle fois par un camion. Les services techniques se rapprocheront de la Métro afin d'échanger sur la possibilité d'un dispositif plus adapté.

### Travaux

Les travaux se poursuivent Route de Chartreuse (reprise des réseaux humides) jusqu'à fin 2023, la réfection de la voirie se fera en 2024.

La réalisation d'une pompe de relevage (secteur Chantourne-Ferrini) permettant de lutter contre les remontées d'eau par la Chantourne lors des crues de l'Isère est achevée.

Boulevard de la Chantourne, au pied du Manhattan, l'aménagement d'une plateforme de stockage sur une parcelle publique est prévu. Celle-ci sera destinée aux déchets publics communaux (végétaux...). La balayeuse continuera à être vidée à Athanor.

Suite aux votes du budget participatif en début d'année 2023, un Skate Park sera aménagé Chemin Fortuné Ferrini. L'emplacement se trouvera après le restaurant La Brasciol, au milieu de la route, cette dernière sera fermée définitivement à la circulation, mais la piste cyclable restera en place (possibilité d'ouvrir la route pour la Toussaint).

Le maire explique que le lieu a été choisi pour être loin des habitations et éviter les nuisances sonores.

## **Projets d'évolution du CHUGA**

Le maire informe que la rénovation du CHU va s'étendre sur une dizaine d'années, avec des travaux encore en attente de financement (décision Ministère de la santé à Paris). La première grande étape sera la construction d'un parking silo prévue à la place du restaurant universitaire Crous. Pour l'instant, il y a un parking provisoire sur le terrain de l'ancien tri postal.

Le terrain en face de Décathlon qui avait été occupé par des gens du voyage est définitivement inconstructible au titre de l'inondation (précisé par la Préfecture en 2022).

## **Nuisances**

Les riverains rappellent la circulation très dense Boulevard de la Chantourne, ainsi que la vitesse excessive la nuit avec des courses poursuites.

Avenue de Verdun, le revêtement anti-bruit installé il y a plusieurs années, ne fait plus son effet.

Les élus sont en relation avec Biopolis, Décathlon et le CHU concernant les nuisances sonores occasionnées par le fonctionnement de leurs blocs climatisations.

## **Propreté et espaces verts**

Certains riverains souhaiteraient que l'avenue du Grand Sablon soit nettoyée plus régulièrement.

Les îlots devant Décathlon doivent être désherbés très prochainement.

Des habitants alertent qu'à certains niveaux de l'Avenue du Grand Sablon, il n'y a pas de poubelle verte. Les services techniques vont se rapprocher des services compétents de la Métro.

Bernard Dupré rappelle que les conteneurs bleus sont destinés à recueillir les cartons des entreprises.

## **Divers**

Le projet d'aménagement de la Forêt des Sablons est sous responsabilité de la Métro, propriétaire du site. Mais aucune solution n'est trouvée pour installer ailleurs les gens du voyage.

Début 2024, une enquête publique pour la modification n°2 du PLUI aura lieu. Cette modification inclura des dispositions particulières pour la construction d'immeubles sur le haut du chemin des grenouilles.

Enfin, certains riverains se plaignent du passage d'ambulances munies de nouvelles sirènes, type « américaines », très bruyantes.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : [participation@ville-latronche.fr](mailto:participation@ville-latronche.fr)